

Bulletin communal

Avril
2023

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

■ Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

■ commune@ouffet.be

■ www.ouffet.be

■ T : 086/36.61.36

■ F : 086/36.73.79

Application
mobile



Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h
Samedi* : 1^{er} et 3^{ème} samedi : Sur RDV

(* Permanences matière « population » uniquement)

Bibliothèque communale : L'heure du conte

Comme tous les derniers mercredis du mois, l'heure du conte du mois d'avril se déroulera entre 15h30 et 16h30, le mercredi 26/04/23.

N'oubliez pas que, pour que la session se passe au mieux, la bibliothèque ferme ses portes au public à 15h30 lors de ces animations.



Broyage de branches par les services communaux

Comme chaque année, du 24 au 28 avril 2023, les services communaux pourront effectuer, chez vous, le broyage de vos tailles de haies et autres branchages.

Les demandes devront être adressées pour le 17 avril au plus tard par courrier à l'Administration communale, rue du Village, 3 ou par courriel à jean-francois.dieudonne@ouffet.be.

N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées, un numéro de GSM si possible ainsi que la quantité approximative des déchets (en m³).

Les branchages devront être accessibles avec un véhicule et les sections des branches devront faire maximum 8 cm de diamètre. Les racines ainsi que les branches de plus de 8 cm de diamètre resteront sur place. Le service des travaux prendra contact avec vous pour les modalités pratiques.

Il convient de souligner que ces prestations se dérouleront uniquement durant les heures de travail entre 8H00' et 16H00' en semaine (uniquement en matinée le vendredi) et sont limitées à maximum 2 heures par famille.

Collectes – Gestion des plaintes

info | Intradel

Nos collaborateurs du call-center se tiennent à disposition de chaque citoyen pour l'encodage et le traitement des plaintes de 8 à 17h du lundi au vendredi.

En cas de problèmes liées aux collectes, nous vous invitons dès lors à joindre uniquement notre call-center :
04/240.74.74 ;
info@intradel.be.

Chasse aux œufs – pour les petits jusqu'à 12 ans



Nous avons demandé aux cloches de déposer vos petits œufs en chocolat sur la cour de la Sittelle **le samedi 15 avril à 10h00**.

Rappelez à papa ou maman de noter ce rendez-vous dans leur agenda et n'oubliez pas de prendre un petit panier.



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
JUSTICE

Extraits ou actes d'état civil disponibles en ligne

Depuis quelques semaines, vous pouvez consulter et télécharger des extraits et des copies d'actes de l'état civil de manière totalement numérique via Just-on-web : <https://justonweb.be/> (via connexion sécurisée ITSME ou carte d'identité + lecteur + code PIN).

Vous deviez auparavant vous adresser à votre commune. Aucune uniformité n'existait.

Vous pouvez dès à présent demander en ligne les extraits d'acte de l'état civil, tant les actes dans lesquels vous êtes le principal intéressé que ceux sur lesquels vous figurez, dont :

- ✓ Les actes de naissance
- ✓ Les actes de mariage
- ✓ Les actes de reconnaissance prénatale
- ✓ Les actes de changement de (pré)nom
- ✓ Les actes d'adoption
- ✓ L'enregistrement du changement de sexe...

Tous les extraits ou copies ne sont pas immédiatement disponibles sur Just-on-web. Tous les anciens actes ne sont pas encore disponibles. Lorsqu'un extrait non numérisé est demandé, une notification est adressée à la commune où l'acte original a été établi.

La commune doit ensuite ajouter le document demandé dans la banque de données. À partir du moment où le document est disponible, vous en êtes informé par e-mail ou via votre E-Box.

Rubrique Evènements

Une nouvelle rubrique voit le jour. Celle-ci permettra de condenser les évènements à venir sur une seule page et d'apporter une meilleure lisibilité à ceux-ci.

Les évènements et les différentes affiches seront partagés sur notre site internet, notre page Facebook et via une version PDF du bulletin communal sur notre application mobile.

Avril

15 et 16 avril - Samedi et dimanche de 11h à 18h – **Académie des Ardennes ASBL** – Expo 30 ANS (Exposition des sections peinture/sculpture/artisanats) – entrée libre, tombola, bar, petite restauration

17 avril – Lundi de 9h à 16h – 3^{ème} journée coupe-brushing au profit du Télévie - Uniquement sur rendez-vous – Tentation Amato au 086/21.21.43 ou Coiffure Zen au 086/84.04.57

20 avril – Jeudi – de 17h à 19h30 – **Croix Rouge de Belgique** – Don de sang – Athénée Royal d'Ouffet

29 avril – Samedi – A partir de 17h30 – Souper boulets/frites/salade/dessert au profit du Télévie - Salle aux Oies, Rue aux Oies 2 à Ouffet – Uniquement sur réservation – Maréchal Didier au 0498/57.11.35 ou Rasquin Eric au 0478/95.69.70

Nous avons eu quelques questions par rapport au carrefour de l'arbre de la rue de Temme.

Il nous semble bon de rappeler quelques règles du code de la route.

En l'absence de signalisation, il faut considérer qu'il y a une priorité de droite (signal B17).

Dans le carrefour de l'arbre à Temme, en venant de la rue Sauvenière il y a un signal B17 avant le carrefour. Si vous voulez aller vers la rue aux oies, vous prenez logiquement vers la droite et il n'y a pas de problème de priorité.

Si vous désirez continuer tout droit et aller vers la carrière, vous devez respecter 2 priorités de droite, une avant l'arbre et une après l'arbre.

Si vous venez de la rue Aux oies, il vous est loisible de passer à gauche de l'arbre ou à droite de l'arbre. Encore une fois, vous devez penser à respecter une double priorité de droite si vous passez à gauche de l'arbre.

En venant de la carrière, vous pouvez descendre vers la Sauvenière sans encombre ou prendre à gauche vers la rue aux oies.

Il n'y a donc aucun rond-point, il y a juste des priorités de droite.

Peu importe où vous circulez par rapport à l'arbre, le passage est assez large pour le croisement des véhicules. N'oubliez pas de respecter la vitesse autorisée soit 50km/h.

Si vous avez la moindre question sur un carrefour ou toute autre chose, n'hésitez pas à revenir vers nous au 085/30.85.13 ou à zp.condroz.quartier.ouffet@police.belgium.eu.

Vos agents de quartier LOTIN Eric et CONCHIN Bertrand



Une seule app pour les pompiers, une ambulance ou la police

112

Le principal atout de l'app **112 BE** est que vous ne devez plus mémoriser les numéros d'urgence et que vous ne risquez donc pas non plus de les oublier si vous êtes paniqué. Il vous suffit de cliquer sur l'icône des pompiers, de l'ambulance ou de la police, en fonction des secours dont vous avez besoin.

Si vous avez besoin de plus d'un service en même temps, par exemple l'ambulance et la police, il est préférable de choisir "ambulance ou pompiers" dès qu'il est question d'une urgence médicale. Mais même si vous faites le mauvais choix, l'opérateur vous aidera toujours.

Si vous utilisez l'app 112 BE sur un smartphone, nous vous conseillons d'activer votre wifi ou votre internet mobile, mais l'app 112 BE peut très bien être utilisée sans connexion Internet. Votre localisation sera alors envoyée à la centrale d'urgence par SMS plutôt que par Internet. De cette manière, les opérateurs auront déjà une indication de l'endroit où vous vous trouvez.

Evidemment, les centrales d'urgence restent joignables par téléphone fixe et GSM.

Si vous avez un smartphone, vous pouvez utiliser l'app 112 BE comme alternative au menu à option. Via l'application, vous pouvez cliquer sur l'icône de l'ambulance, des pompiers ou de la police, selon votre besoin. Après votre choix, vous serez connecté à la centrale d'urgence compétente sans entendre le menu à option.



Localisation

Grâce à cette app, les centrales d'urgence peuvent vous retrouver plus facilement. Lorsque vous vous trouvez dans un endroit isolé, au milieu d'une forêt ou sur un réseau compliqué d'autoroutes, vous pouvez avoir du mal à indiquer votre localisation exacte.

Fonction chat

Les personnes sourdes, malentendantes ou atteintes d'un trouble de l'élocution peuvent facilement indiquer dans cette app qu'elles ne sont pas à même de téléphoner. Elles peuvent alors communiquer avec la centrale d'urgence via des messages.

Si vous n'êtes pas sourd, malentendant ou atteint de troubles de l'élocution, la centrale d'urgence n'activera qu'exceptionnellement la fonction chat. Par exemple, si l'opérateur a des difficultés à vous comprendre lorsque le bruit de fond est trop important ou si l'appelant ne parle aucune des langues nationales ou l'anglais. Les messages dans une autre langue sont alors automatiquement traduits pour l'opérateur et vice-versa. Toutefois, l'envoi de messages prend plus de temps, et l'opérateur ne peut pas fournir aussi facilement les instructions de réanimation en cas de besoin.

Informations supplémentaires

L'enregistrement dans l'app comporte aussi d'autres avantages que ceux cités ci-dessus. Vous pouvez également signaler certaines informations médicales, comme des problèmes cardiaques, des allergies (aux médicaments), une épilepsie, un diabète... L'opérateur dispose ainsi de ces informations avant même que vous n'ayez dit quelque chose et peut les transmettre aux services de secours qui arrivent sur place.

CCCA : Activités 2ème trimestre 2023

La Maison d'Accueil Communautaire (MAC) continue tous les mardis de 9 à 14 h (contact : Catherine Lempereur (0472/66 66 52)).

En ce qui concerne les jeux d'intérieur, nous sommes à la recherche de joueurs de whist. Avis aux amateurs ; contactez Marcel Defrère !

Notre deuxième excursion CCCA aura lieu le jeudi 25 mai prochain avec la visite de Rochehaut (voir toutes les infos dans le bulletin communal du mois dernier). N'oubliez pas de réserver ; il ne reste que quelques places (info chez Yves Servais au 0473/321 594 ou 086/366 372).

Nom de l'atelier	Animateur responsable	Lieux, dates et horaires	Participation aux frais	Renseignements
Fleur de Mamine	Rosine Detaille	A la MAC les vendredis 21/04, 19/05 et 16/06 de 14 à 16h30.	10€	Renseignements auprès de Rosine (0495/33 20 97)
Danses de salon et en ligne Rovan Asbl 	Anne-Marie Perin	Tous les mardis de 19 à 20h (salon) et 20 à 21h (en ligne).	5€ l'heure	Renseignements et inscriptions chez Anne-Marie (0471/ 66 29 51) ou chez Mariette
Repas rencontre	Mariette Henry	Salle aux Oies, les jeudis 11/05 de 12 à 16h.	15 €	Renseignements à la réservation via Mariette.
Passeurs de mémoire	Pol Gillet	À la MAC le mardi 16/05 de 14 à 16 h	5€	Thème communiqué par Mariette à la réservation.
Tricotons ensemble	Mariette Henry	À la MAC, les jeudis 06 et 20/04, 04 et 25/05 et 08 et 22/06 de 14 à 16h30.	5€	Se munir d'aiguilles, laines, ...
Jeux de société (échecs, scrabble, cartes)	Marcel Defrère	A la MAC tous les lundis de 14 à 18h.	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place le lundi .
Pétanque	Yves Servais	Tour de justice, les samedis 8 et 22/04, 13 et 27/05 et 10 et 24/06 de 14 à 16h.	1€	Pas de réservation. Venir sur place aux dates ci-contre.

Les réservations obligatoires doivent se faire au 0479/78.93.78 (Mariette Henry) au plus tard 5 jours avant l'activité.

La participation aux frais ne doit en aucun cas être un frein à votre participation (Pour le CCCA, Mariette est à votre écoute !).

ENVIE DE MAITRISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ?

L'EPN d'Ouffet vous propose ses formations en informatique tous les **lundi de 9h à 12h** à la bibliothèque d'Ouffet (**sous réserve d'inscription**) au prix de 5€ par séance.

3 & 10 avril 2023 | FERMÉ

17 avril 2023 | TRANSFÉRER, ORGANISER ET TRIER SES FICHIERS SUR ORDINATEUR

24 avril 2023 | TRANSFÉRER, ORGANISER ET TRIER SES FICHIERS SUR ORDINATEUR

1er mai 2023 | FERMÉ

8 mai 2023 | LA POLLUTION NUMÉRIQUE

UN PROBLÈME PLUS SPÉCIFIQUE ?

L'EPN d'Ouffet propose également des rendez-vous individuels gratuits pour répondre à vos questions les **lundi après-midi** (sous réserve d'inscription uniquement)

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

☎ 04/369 21 77

✉ cce.jeremycrespin@gmail.com



Bibliothèque communale – Nouvelles procédures

Comme annoncé précédemment, le 15 mars 2023, la bibliothèque d'Ouffet entre dans le réseau de lecture publique de la province de Liège. Cela impliquera que **TOUS les lecteurs** précédemment inscrits chez nous vont devoir **se REINSCRIRE** (à moins qu'ils ne soient déjà titulaire d'une carte PASS du réseau).

Quoi qu'il en soit, nous demanderons à nos lecteurs de veiller à **SE MUNIR DEUR LEUR CARTE D'IDENTITE** lors de leur prochaine visite, afin que nous puissions procéder à leur réinscription dans les meilleures conditions. Nous leur demanderons également de bien vouloir signer un formulaire d'acceptation du règlement (RGPD oblige). Il en va de même pour **les mineurs d'âge**, qui devront avoir **une autorisation parentale** (ou tout du moins, d'un adulte responsable) pour valider son inscription.

Vous l'aurez compris, à partir du 15 mars, votre première visite en bibliothèque prendra un petit peu de temps. Néanmoins ce temps "de paperasse" sera rapidement récompensé puisque, nous vous le rappelons, **l'adhésion au PASS de la lecture publique de la province de Liège vous donnera accès à L'ENSEMBLE des collections du réseau**. N'hésitez pas à revenir vers nous pour tout renseignement à ce propos.





CROIX-ROUGE
de Belgique



Bravo et merci !



Merci et appel à votre solidarité !

Une fois encore cet hiver, de nombreux citoyens se sont montrés incroyablement généreux et créatifs afin d'apporter une peu de chaleur à des familles qui « traversent une période difficile » ! Nous avons pu récolter et distribuer des vivres non-périssables, des produits d'hygiène, mais aussi une magnifique panoplie de tricots réalisés « tout exprès » par un atelier local. Un tout grand merci aux généreux donateurs qui ont contribué au bien-être de nombreux enfants et familles.

Même si le printemps est à nos portes, le soleil ne brille pas encore ardemment pour tous...

En cette période de crise, de nombreuses personnes « inhabituelles » ont franchi notre seuil et les besoins de votre Maison Croix-Rouge ne font que s'amplifier...

Si vous souhaitez nous aider, apportez-nous des vivres non périssables et des produits d'hygiène, c'est ce dont nous avons le plus besoin.

Pour nous soutenir, vous pouvez aussi faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (MCR AHO – mention « don » sur le virement).

Votre Maison Croix-Rouge, c'est aussi :

- organiser des collectes de sang 4 fois par an dans les 8 communes qui en dépendent. Actuellement, les stocks sont dans un état critique. Nous faisons donc appel à de nouveaux donateurs ! Prochaines collectes : le **20 avril** de 17h à 19h30 à l'Athénée Royal, rue Hestrumont à Ouffet et le **19 juin** de 16h à 18h30 au Nouveau Hall Omnisport, rue du Moulin, 10B à Hamoir. Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – 0475/86.38.04 ou <https://donneurdesang.be/fr>.

- mettre sur pied des formations aux « gestes qui sauvent » : Brevet Européen des Premiers Secours, réanimation, ...

- gérer la location et la vente de matériel paramédical et sanitaire.

Matériel à louer disponible sur place ou livrable dans les 24h : lits médicalisés, matelas « anti-escarres », fauteuils-relax, lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...

Petit matériel à vendre : pannes, urinaux, alèses et une large gamme de protections contre différents degrés d'incontinence.

Adresse : Playe, 54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

Nouvel horaire : du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Tél : 04/365.26.82 ou 0497/52.89.68.



Le RFC OUFFET-WARZEE recrute pour ses équipes de jeunes, des FORMATEURS et des joueurs nés entre 2018 et 2008.

N'hésitez pas à nous contacter en vue de rejoindre un club familial

Infos et contact: Francis AIMONT 0477/74.91.64 Saison 2023-2024



Chou'ette école – Vive le Carnaval

Le vendredi 17 février, on a pu voir arriver à l'école des princesses, des Spiderman, des Harry Potter, des cow-boys et beaucoup d'autres personnages hauts en couleurs.

En effet, les enfants de la Chou'ette école et leurs enseignantes ont fêté le Carnaval, sous une pluie de confettis et de serpentins. Chants, danses et farandoles, quelle ambiance à la Chou'ette école !

Et pour clôturer les festivités, rien de mieux qu'un délicieux goûter. Merci aux papas et aux mamans pour la réalisation de ce repas gourmand.



Créons un conte musical

Dans le cadre de leur projet « créons un conte musical » et en partenariat avec le PECA, les élèves de 2ème et 3ème maternelle ainsi que les élèves de 1ère et 2ème année primaire se sont rendus à Dinant le 14 février passé.

La visite du musée de la Pataphonie était une des étapes de ce beau projet. Les enfants y ont découvert et manipulé des instruments de musique fabriqués à partir de matériaux de récupération. Cette matinée a émerveillé les enfants et leur a apporté de nombreuses idées pour la réalisation de leurs instruments de musique et leur propre conte musical.

